

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	14
Date de convocation		
Mardi 25 mai 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 juillet à 20 heures
**Le Conseil Municipal de la commune de
LOMBEZ**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE Pierre GUICHERD, Bernard ANÉ, Corinne GOMEZ, Josette ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Eric DAUBRIAC à *Pierre GUICHERD*, Vanessa BUSQUET à *Jean-Pierre COT*.

Absents : Martine RUIZ TAUSTE, Michaël BOUTINES.

Secrétaire de séance : Stéphane BOUCHARD.

Délibération n°2024-44

Usages terrain multi-sports.

Dans le cadre du fonctionnement du terrain multi-sports, il est présenté à l'assemblée le projet de charte d'utilisation du terrain multi-sports.

Le panneau installé à l'entrée sera modifié concernant la non utilisation de crampons moulés, lequel faisant état des conditions d'utilisation et du respect des structures.

Cette charte sera affichée à l'entrée de la structure.

De plus afin de permettre cet affichage, il est proposé au conseil municipal d'acter l'acquisition d'un panneau d'affichage en aluminium.

Après débat et après en avoir délibéré, le Conseil décide :

A l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

- **décide d'approuver** la charte d'utilisation du terrain-multi-sports ;
- **décide de modifier** le panneau d'usages, en interdisant l'utilisation de crampons moulés ;
- **décide d'accorder** l'achat d'un panneau d'affichage en aluminium.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	

Le Maire, Jean-Pierre COT

